

Si les honorables députés veulent siéger lundi, très bien, mais je m'efforce de me rendre aux désirs du premier ministre et des honorables députés qui veulent en finir ce soir. Toutefois, s'il y a des objections, je vais lire ces documents. Je ferai remarquer que, depuis le début de la session, sauf en de rares occasions, je me suis abstenu de parler de ma circonscription. Mais puisqu'elle se trouve ignorée dans ces crédits, je demande que l'on me permette d'insérer au compte rendu des débats les demandes de mes électeurs. Je pensais qu'on me le permettrait.

L'hon. H. A. STEWART: Personne de ce côté-ci de la Chambre ne s'y oppose. Pour ma part, je n'ai pas la moindre objection.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je puis dire avant la suspension de la séance pour le dîner, mon honorable ami de Winnipeg-Centre-Nord (M. Woodsworth), qui proteste en ce moment, m'a demandé si je pourrais l'obliger en lui donnant le temps d'exposer certaines questions et je lui ai dit que je ferais mon possible en supprimant beaucoup de choses que j'avais l'intention de mentionner. Je m'étonne de le voir maintenant formuler une objection à un bref exposé des demandes d'électeurs qui ont le droit d'être entendus.

M. WOODSWORTH: Je ne manque aucunement à ma parole envers le chef de l'opposition et je n'ai sollicité aucune faveur spéciale. Je lui ai simplement demandé quelle était son intention au sujet du programme de la séance de ce soir. Je savais que la prorogation était fixée à dix heures et je lui ai dit que certains de mes collègues avaient l'intention de discuter quelques questions. Je ne trouve pas que les libéraux se sont montrés très empressés de faciliter le travail de la Chambre ce soir, afin de donner à notre groupe le temps de discuter les questions qui l'intéressent. Pour ce qui de la lecture de documents, j'ai toujours prétendu que la Chambre devrait se montrer impartiale et à maintes reprises, l'on nous a empêché d'insérer au compte rendu des débats les documents qui n'étaient pas lus. Je ne vois donc pas pourquoi l'on permettrait au chef de l'opposition d'insérer au hansard trois ou quatre documents, juste à la fin de la session.

Le très hon. MACKENZIE KING: Si je prends le temps de les lire, mon honorable ami ne pourra pas parler ensuite.

M. WOODSWORTH: Nous continuerons à siéger.

L'hon. M. MOTHERWELL: Nous ne prorogerons pas ce soir. Je ne veux pas siéger le dimanche matin.

Le très hon. MACKENZIE KING: J'ai deux documents sous les yeux. D'abord une dépêche que j'ai reçue aujourd'hui et, ensuite, un mémoire du board of trade de Prince-Albert, envoyé par la poste au ministère. Y a-t-il objection à ce que je les consigne au hasard?

L'hon. M. STEVENS: Accordé.

M. WOODSWORTH: J'en prends bonne note et je demanderai, à l'occasion, à certains membres, de ne pas être si prompts à refuser à d'autres le droit d'enfreindre le règlement.

Le très hon. MACKENZIE KING: Personne, à ma connaissance, ne s'y est opposé. Je vais remettre ces documents au sténographe du hansard, espérant que les demandes contenues dans ces documents recevront l'attention voulue.

Prince-Albert (Sask.),  
le 27 juin 1934.

Le très hon. W. L. Mackenzie King,  
Ottawa (Ont.).

A une réunion tenue aujourd'hui, le board of trade a décidé de télégraphier au premier ministre, au ministre de l'Agriculture et au ministre des Travaux publics pour leur exposer le besoin qui s'impose d'une entreprise quelconque pour soulager le chômage à Prince-Albert et les environs. Le conseil municipal a conseillé la suppression des passages à niveau et la construction d'une gare centrale, comme l'établissement d'un aéroport et d'un port d'amerrissage. Si le Gouvernement songe à construire un pont à Outlook, Fenton y aurait droit bien davantage car il y passe toujours plus de gens qu'à tout autre endroit de la Saskatchewan. En moyenne, le nombre de gens qui passent la rivière à Fenton est près du double de celui d'Outlook. Nous apprécierions hautement toute influence que vous pourriez exercer sur le Gouvernement en vue d'obtenir une part convenable de ces travaux pour la ville et la région.

Board of trade de Prince-Albert

Considérant que la Chambre des communes a été saisie, le 20 avril 1934, des crédits destinés aux divers parcs nationaux du Canada;

Considérant que les sommes affectées aux quatre provinces de l'Ouest se répartissent ainsi, d'après le hansard:

a) Colombie-Anglaise, \$147,270:—	
Parc Glacier . . . . .	\$ 7,470
Parc Yoho . . . . .	68,000
Parc de Kootenay . . . . .	61,800
Parc du Mont Revelstoke . . . . .	10,000
	<hr/>
	\$147,270
b) Alberta, \$538,294:—	
Parc de Banff . . . . .	\$246,500
Parc de Jasper . . . . .	156,200
Parc de Buffalo . . . . .	57,053
Parc des lacs Waterton . . . . .	57,700
Parc de l'île Elk . . . . .	19,000
Parc de Nemiskam . . . . .	1,841
	<hr/>
	\$538,294